



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>) Avant-propos et échéances Notes générales 3 à 8	Janvier 2014 Déc. 2012 Déc. 2013 Janv. 2014	Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>) Avant-propos et échéances Notes générales 3 à 8	Décembre 2014 Déc. 2013 Sept. 2014 Déc. 2014
Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>) Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 3</i>)		Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>) Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 3</i>)	

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	i et ii 5 à 14	Janv. 2014 Déc. 2004 Déc. 2010 Janv. 2014	i et ii 5 à 14.2	Déc. 2014 Déc. 2014 Janv. 2014	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Section 1.9 « Dimensions des panneaux » : ajout du texte sur la dimension des panneaux P-10-P-1 à P-10-P-3.</p> <p>Tableau 1.9-1 : nouvelle dimension du panneau P-250-7.</p> <p>Tableau 1.9-2 : correction d'une coquille.</p> <p>Tableau 1.9-4 : ajout du panneau « Borne de recharge pour véhicules électriques ».</p> <p>Tableau 1.9-5 : retrait des panneaux « Surveillance routière ».</p> <p>Tableau 1.9-6 : correction de coquilles.</p> <p>Tableau 1.9-8 : remplacement du terme « essence » par « carburant ».</p> <p>Tableau 1.10-1 : ajout des flèches pour carrefour giratoire.</p> <p>Section 1.10.3 « Symbole du véhicule électrique » : publication du pictogramme et de la signification du pictogramme.</p> <p>Section 1.13.2 « Localisation des panneaux » : correction du numéro du dessin normalisé.</p> <p>Section 1.13.3.1 « Hauteur » : remplacement du terme « arête » par « au bord ».</p>
	17 et 18	Déc. 2008	17 et 18	Déc. 2014	

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	i à v	Janv. 2014	i à v	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2010 Janv. 2014	1 et 2	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.4 « Arrêt ou Stop » : retrait du texte sur la dimension des panonceaux P-10-P-1 à P-10-P-3.
	8.2	Janv. 2014	8.2	Déc. 2014	Section 2.10.1 « Sens unique » : ajout de la référence au nouveau DN 004B.
	11 à 16.2	Déc. 2005 Janv. 2014	11 à 16.2	Déc. 2005 Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.12 « Direction des voies » : correction du titre du chapitre 3 du <i>Tome I – Conception routière</i> et introduction des panneaux P-105 pour les carrefours giratoires à voies multiples. Section 2.14 « Manœuvres obligatoires ou interdites à certaines intersections » : ajout de la référence au nouveau DN 004B. Section 2.15.3 « Trajet obligatoire pour les véhicules hors route (VHR) » : ajout du panneau P-120-15.
	19 et 20	Déc. 2009 Janv. 2014	19 et 20	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.16.4 « Autres interdictions d'accès » : remplacement du terme « véhicules tout-terrains (quad) » par « motoquads ».
	22.4 à 24	Janv. 2014	22.4 à 24	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.18.4 « Stationnement tarifé » : introduction de la signalisation des espaces de stationnement tarifés réservés aux personnes handicapées. Section 2.18.5 « Espace de stationnement réservé aux véhicules électriques » : nouvelle section.
	27.2 à 30	Déc. 2007 Avril 2009 Janv. 2014	27.2 à 30	Déc. 2007 Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.26 « Postes et aires de contrôle routier » : ajout du texte retiré du <i>Tome IV – Abords de route</i> . Section 2.27 « Voies réservées » : nouveau panneau P-250-7.
	33 à 37	Janv. 2014	33 à 38	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 2.28.4 « Passage pour activités sportives » : correction d'une coquille. Section 2.28.9 « Balise piétonnière » : nouvelle section.
	DN 003 et DN 004	Déc. 2005	DN 003 à DN 004B	Déc. 2005 Déc. 2014	DN 004A : auparavant DN 004. DN 004B : nouveau dessin normalisé.
	DN 013 et DN 014	Déc. 2005	DN 013 et DN 014	Déc. 2005 Déc. 2014	DN 014 : correction d'une coquille.
	DN 023B et DN 024	Déc. 2005 Janv. 2014	DN 023B et DN 024	Déc. 2014	DN 023B : ajout des nouveaux panneaux pour signaler une voie réservée sur accotement. DN 024 : retrait du panneau P-100-2-D et du panonceau P-110-P-4.



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	i à vi	Janv. 2014	i à vi	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Janv. 2014	1 et 2	Janv. 2014 Déc. 2014	Tableau 3.4–1 : modification de la distance de localisation du panneau D-140-3.
	6.2 et 6.3	Déc. 2007 Janv. 2014	6.2 et 6.3	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 3.10 « Préparez-vous à arrêter » : correction du numéro de section 3.34.5 et ajout du nom de la section à 8.6.2.
	11 et 12	Déc. 2010 Janv. 2014	11 et 12	Janv. 2014 Déc. 2014	Tableau 3.15–1 : correction de coquilles.
	17.3 et 18	Déc. 2011	17.3 et 18	Déc. 2011 Déc. 2014	Section 3.29 « Signal avancé de voie réservée » : modification du visuel du panneau D-250-3.
	21 et 22	Déc. 2010 Déc. 2012	21 et 22	Déc. 2010 Déc. 2014	Section 3.34.2 « Passage pour bicyclettes ou présence de cyclistes » : ajout d'une précision sur l'installation des panneaux D-270-7-G et D-270-7-D.
	DN 009 et DN 010	Janv. 2014	DN 009 et DN 010	Janv. 2014 Déc. 2014	DN 010 : correction d'une coquille.
DN 024D et DN 024E	Janv. 2014	DN 024D et DN 024E	Janv. 2014 Déc. 2014	DN 024E : ajout d'une note sur l'installation des panneaux D-440-2 et D-440-3.	
4	i à vii	Janv. 2014	i à vii	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	11 et 12	Déc. 2004 Déc. 2010	11 et 12	Déc. 2004 Déc. 2014	Section 4.9 « Localisation et installation de la signalisation » : ajout du texte sur la signalisation des opérations de transport de la neige. Section 4.11 « Distance à parcourir avant d'atteindre l'aire de travail » : correction d'une coquille.
	18.2 à 18.5	Janv. 2014	18.2 à 18.5	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 4.19.3 « Véhicule escorte » : modification de la dimension du panneau T-165. Figure 4.19–1 : ajout des drapeaux du signaleur aux panneaux du signaleur pour les travaux de longue durée.
	23 à 30.1	Déc. 2009 Déc. 2010 Déc. 2012 Janv. 2014	23 à 30.1	Déc. 2010 Déc. 2014	Section 4.20.1 « Détour » : précision sur l'installation du panneau T-90. Section 4.29 « Dégagement horizontal ou vertical » : ajout des critères pour l'installation du panneau T-D-190. Section 4.34.1 « Caractéristiques du signaleur » : nouveau modèle de vêtement du signaleur.

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	37.2 et 38	Janv. 2014	37.2 et 38	Déc. 2014	Section 4.34.3 « Panneau du signaleur » : ajout du panneau du signaleur avec DEL clignotantes. Section 4.34.4 « Barrière du signaleur » : nouvelle section. Section 4.34.5 « Situation requérant plus d'un signaleur » : nouveau numéro de section. Section 4.34.6 « Travaux pendant la nuit » : nouveau numéro de section. Section 4.34 « Feux de circulation pour travaux » : remplacement du terme « arête » par « au bord ».
	41 et 42	Déc. 2012	41.1 à 42	Déc. 2012 Déc. 2014	Section 4.42.7 « Utilisation du panneau « Surveillance routière » » : ajout de critères pour l'utilisation du panneau T-I-413-1. Section 4.42.8 « Transport de la neige » : nouvelle section. Annexe A « Signaux du signaleur » : ajout de la barrière du signaleur.
	46.2 à 48	Déc. 2011 Janv. 2014	46.2 à 48	Déc. 2011 Déc. 2014	Annexe B « Dispositifs de signalisation pour les travaux – Panneaux de signalisation » : modification du visuel des panneaux P-100-2-G et P-100-2-D. Annexe B « Dispositifs de signalisation pour les travaux » : ajout de la barrière pour signaleur.
	TCD i à TCD viii	Déc. 2010	TCD i à TCD viii	Déc. 2014	Actualisation du tableau et de la table des dessins normalisés.
	TCD 003 à TCD 008A	Déc. 2007	TCD 003 à TCD 008A	Déc. 2007 Déc. 2014	TCD 004 : changement du sous-titre. TCD 005A : auparavant DN 005. TCD 005B : nouveau dessin normalisé. TCD 006 : changement du sous-titre. TCD 007 : retrait de panneaux de détour.
	TCD 009 et TCD 010	Déc. 2007 Déc. 2008	TCD 009 et TCD 010	Déc. 2014	TCD 009 : modification du marquage de la voie pour véhicules lents. TCD 010 : modification du marquage de la voie pour véhicules lents et de la signalisation.
	TCD 085 et TCD 086	Déc. 2007	TCD 085 et TCD 086	Déc. 2007 Déc. 2014	TCD 085 : transféré au TLD 082.



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	TLD i à TLD vii	Déc. 2012	TLD i à TLD vii	Déc. 2014	Actualisation du tableau des dessins normalisés, et ajout de la couche d'usure et de revêtement et de la table des dessins normalisés.
	TLD 003 à TLD 010	Déc. 2005 Déc. 2009 Déc. 2012	TLD 003 à TLD 010	Déc. 2005 Déc. 2012 Déc. 2014	TLD 004 : changement du sous-titre. TLD 005A : auparavant DN 005. TLD 005B : nouveau dessin normalisé. TLD 006 : changement du sous-titre. TLD 008A : auparavant DN 008. TLD 008B : nouveau dessin normalisé. TLD 009 : retrait de panneaux de détour.
	TLD 017 et TLD 018	Déc. 2005	TLD 017 et TLD 018	Déc. 2005 Déc. 2014	TLD 017 : modification du marquage de la voie pour véhicules lents et de la signalisation.
	TLD 081	Déc. 2006	TLD 081 et TLD 082	Déc. 2006 Déc. 2014	TLD 082 : nouveau dessin normalisé.
	TLDU i à TLDU vii	Déc. 2012	TLDU i à TLDU vii	Déc. 2014	Actualisation du tableau et de la table des dessins normalisés.
	TLDU 003 à TLDU 008A	Déc. 2004 Déc. 2005 Déc. 2012	TLDU 003 à TLDU 008A	Déc. 2005 Déc. 2014	TLDU 004 : changement du sous-titre. TLDU 005A : auparavant DN 005. TLDU 005B : nouveau dessin normalisé. TLDU 006 : changement du sous-titre. TLDU 007 : retrait de panneaux de détour.
	TM i à TM v	Déc. 2010	TM i à TM v	Déc. 2014	Actualisation du tableau des dessins normalisés, ajout du transport de la neige et de la table des dessins normalisés.
	Guide TM 7	Déc. 2010	Guide TM 7 à Guide TM 9	Déc. 2010 Déc. 2014	Ajout des guides TM 8 et TM 9.
	—	—	TM 033 à TM 038	Déc. 2014	TM 033 à TM 038 : ajout des nouveaux dessins normalisés sur la signalisation des opérations de transport de la neige.
	5	i à xii	Janv. 2014	i à xii	Déc. 2014
1 et 2		Janv. 2014	1 et 2	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 5.2 « Références » : actualisation des références.

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	13 et 14	Janv. 2014	13 et 14	Déc. 2014	Section 5.4.3.6 « Suite d'échangeurs rapprochés » : actualisation du visuel des panneaux I-70-1 et I-70-2.
	37	Janv. 2014	37	Déc. 2014	Section 5.4.3.7 « Voie de sortie obligatoire » : actualisation du visuel du panneau I-75-2.
	41 et 42	Janv. 2014	41 et 42	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 5.4.4.4 « Dimensionnement des panneaux de supersignalisation » : correction des dimensions de lettrage et de pictogramme dans le tableau 5.4-9.
	47 et 48	Janv. 2014	47 et 48	Janv. 2014	Section 5.5.1.4 « Direction » : introduction du visuel des panonceaux de direction pour un carrefour giratoire au tableau 5.5-1.
	53 à 56	Janv. 2014	53 à 56.2	Janv. 2014 Déc. 2014	Erratum (sans modification de la date de la page). Section 5.5.8.2 « Signalisation sur panneau » : remplacement du numéro de la section 3.31 « Indication » par 3.21 en conformité avec la version anglaise.
					Section 5.6.1 « Principes d'acheminement » : modification des panonceaux de direction utilisables pour l'acheminement vers un équipement spécifique et correction du titre de la section 5.10.1 en conformité avec la version anglaise.
					Section 5.6.1.1 « Nom de l'équipement » : introduction du panonceau I-300-P-3 et de ses conditions d'utilisation.
					Section 5.6.2.5 « Borne d'incendie » : introduction des panneaux I-296, indiquant la présence d'une borne sèche, et I-297, indiquant la présence d'un point d'eau.
					Section 5.6.5.2 « Écocentre » : ajout des conditions d'acheminement du panneau « Écocentre » (I-370-16).
	61 et 62	Janv. 2014	61 et 62	Janv. 2014 Déc. 2014	Section 5.6.8.1 « Équipements publics » : introduction des visuels « Centre de curling » (I-370-19) et « Terrain de tennis » (I-370-20).
	65 et 66	Janv. 2014	65 et 66	Janv. 2014 Déc. 2014	
	73 à 79	Janv. 2014	73 à 79	Déc. 2014	Section « Surveillance routière » : <ul style="list-style-type: none"> • retrait des panneaux I-411-1, I-411-2 et I-412; • introduction du tableau 5.7-1 donnant les dimensions minimales des panneaux I-413; • reformulation des méthodes de signalisation des endroits de surveillance routière à l'aide des panneaux I-143 et des panonceaux « Direction » (I-240-P) et « Étendue » (I-250-P);



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	83 à 86	Janv. 2014	83 à 86	Janv. 2014 Déc. 2014	<ul style="list-style-type: none"> modification des distances d'installation des panneaux avec cinémomètre photographique mobile; modification des distances d'installation du panneau I-143-1 dans une zone scolaire. <p>Sections 5.7.14.1 « Système de péage » et 5.7.14.2 « Tarification de péage » : correction de coquilles dans le visuel des panneaux.</p> <p>Section 5.7.18 « Borne de recharge pour véhicules électriques » : nouvelle section introduisant le panneau « Borne de recharge pour véhicules électriques » (I-355) et ses conditions d'utilisation.</p> <p>Section 5.8.1.1 « Parcs routiers » : ajout du pictogramme de la borne de recharge pour véhicules électriques dans les panneaux I-650-1 et I-620 des points C. « Aire de services » et E. « Village-relais », et correction du visuel des panneaux I-650-2, I-650-3, I-660-2 et I-660-3.</p>
	93 et 94	Janv. 2014	93.1 à 94	Janv. 2014 Déc. 2014	<p>Section 5.8.1.2 « Réserves, parcs et refuges fauniques » : ajout du point F. « Réserve nationale de faune » introduisant les panneaux « Réserve nationale de faune » (I-455).</p>
	101 et 102	Janv. 2014	101.1 à 102	Déc. 2014	<p>Section 5.8.4.2 « Types de panneaux d'équipements touristiques privés » : correction des dimensions du panneau I-530-3 au point C. « Acheminement ».</p> <p>Section 5.8.4.3 « Types de panneaux d'équipements touristiques privés » : introduction, au point C. « Flèches de direction », de la figure 5.8-2 montrant l'utilisation des flèches pour carrefour giratoire.</p>
	105 et 106	Janv. 2014	105 et 106	Janv. 2014	<p>Erratum (sans modification de la date de la page). Section 5.8.4.4 « Acheminement et installation des panneaux d'équipements touristiques privés » : correction du numéro de la section 5.10.2.2 au point C. « Localisation et installation des panneaux » en conformité avec la version anglaise.</p>
	109 et 110	Janv. 2014	109 et 110	Déc. 2014	<p>Section 5.8.5.4 « Acheminement et installation des panneaux de routes et circuits touristiques » : introduction du jalonnement de la route et du circuit touristique en présence d'un carrefour giratoire au point A. « Principe d'acheminement ».</p>



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	115 à 122	Janv. 2014	115 à 122	Janv. 2014 Déc. 2014	<p>Section 5.9.2.1 « Confirmation de sortie » : correction du visuel des panneaux I-560.</p> <p>Section 5.9.2.2 « Acheminement » : correction du visuel des panneaux I-570.</p> <p>Section 5.9.2.3 « Entrée de site » : correction du visuel des panneaux I-580.</p> <p>Section 5.9.3.1 « Inscription » : introduction du pictogramme de la borne de recharge pour véhicules électriques dans le choix des types de carburant et de son illustration à la figure 5.9-1 du point B. « Logo ».</p> <p>Erratum (sans modification de la date de la page). Section 5.9.4.4 « Installation et localisation » : correction du numéro de la section 5.10.2.2 au point A « Panneaux sur autoroute » en conformité avec la version anglaise.</p>
	DN 011 à DN 014	Janv. 2014	DN 011 à DN 014	Janv. 2014 Déc. 2014	DN 012 et DN 014 : correction du visuel d'un panneau au point 1.
	DN 031 à DN 042	Janv. 2014	DN 031 à DN 042	Janv. 2014 Déc. 2014	<p>DN 032 à DN 035 : remplacement des panneaux « Surveillance routière » (I-411-1 et I-411-2) par les panneaux « Surveillance routière » (I-413) correspondants et les panonceaux associés.</p> <p>DN 036 et DN 037 :</p> <ul style="list-style-type: none"> remplacement du panneau « Surveillance routière » (I-412) par le panneau « Surveillance routière » (I-413) correspondant et le panonceau associé; retrait de la mention « Signalisation mobile » sous le panneau I-143 dans la bretelle d'entrée au DN 036; changement de la distance d'installation entre l'appareil de détection mobile et le panneau I-413 mobile (auparavant déterminée en fonction de la vitesse et désormais fixée à 10 m au maximum); retrait de la colonne « D » du tableau « Distance minimale d'installation des panneaux » au DN 036; retrait du tableau « Distance minimale d'installation des panneaux » au DN 037.

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	DN 045 à DN 050	Janv. 2014	DN 045A à DN 050	Janv. 2014 Déc. 2014	<p>DN 038 :</p> <ul style="list-style-type: none"> modification de l'emplacement d'installation du panneau I-413 mobile (auparavant déterminée en fonction de la vitesse et désormais fixée à 10 m au maximum); retrait du tableau « Distance minimale d'installation des panneaux »; ajout de la note 3 sur l'emplacement du panneau I-413 mobile; amélioration graphique. <p>DN 039 : changement de la distance d'installation entre l'appareil de détection mobile et le panneau I-413 mobile (auparavant déterminée en fonction de la vitesse et désormais fixée à 10 m au maximum) et retrait du tableau « Distance minimale d'installation des panneaux ».</p> <p>DN 041 :</p> <ul style="list-style-type: none"> modification du visuel des panneaux « Aire de service » (I-650); ajout du pictogramme de la borne de recharge pour véhicules électriques; correction du logo carburant. <p>DN 042 : actualisation du visuel des panneaux.</p> <p>DN 045A : auparavant DN 045.</p> <p>DN 045B : nouveau dessin normalisé montrant l'acheminement vers une route ou un circuit touristique à un carrefour giratoire.</p> <p>DN 047 à DN 050 : actualisation du visuel des panneaux.</p>
6	i à v 9 à 14	Janv. 2014 Déc. 2008 Déc. 2011 Déc. 2012	i à v 9 à 13	Déc. 2014 Déc. 2014	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Section 6.11.2 « Flèches de sélection de voies » : introduction de l'utilisation de flèches de sélection de voies dans un carrefour giratoire à voies multiples et correction de coquilles.</p> <p>Section 6.11.3 « Flèches de sortie » : correction d'une coquille.</p>

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
6	15 à 18	Déc. 2005 Déc. 2011	15 à 18	Déc. 2005 Déc. 2014	<p>Section 6.11.14 « Passage pour piétons » : nouvelle section introduisant la possibilité de reproduire le symbole du piéton sur la chaussée à l'approche d'un passage pour personnes.</p> <p>Section 6.11.15 « Borne de recharge pour véhicules électriques » : nouvelle section introduisant l'utilisation du symbole de la borne de recharge pour véhicules électriques pour indiquer les espaces de stationnement avec borne de recharge.</p> <p>Annexe A « Dimensions des marques longitudinales et transversales » : introduction d'une ligne discontinue dans le marquage des voies réservées permanentes afin de délimiter des zones où les accès sont permis.</p> <p>Annexe B « Types de flèches » : introduction des flèches de sélection de voies à un carrefour giratoire et actualisation des vues par l'automobiliste des autres types de flèches.</p>
	23	Déc. 2012	23 à 25	Déc. 2012 Déc. 2014	<p>Annexe I « Symbole pour un passage pour piétons » : nouvelle annexe montrant le visuel du symbole du piéton.</p> <p>Annexe J « Symbole pour un espace de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques » : nouvelle annexe montrant le symbole de la borne de recharge pour véhicules électriques pour indiquer les espaces de stationnement.</p>
7	i à iv	Janv. 2014	i à iv	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	1 à 30	Déc. 2007 Déc. 2008 Déc. 2010 Déc. 2011 Déc. 2012 Janv. 2014	1 à 33	Déc. 2014	<p>Réorganisation de la mise en page et amélioration graphique de l'ensemble du chapitre.</p> <p>Section 7.8.1 « Bicyclette » : modification du titre de la section et uniformisation du contenu.</p> <p>Section 7.8.2 « Excepté bicyclette » : déplacement et modification du titre de la section (auparavant 7.8.5 « Panonceau d'exception pour bicyclettes »), et uniformisation du contenu.</p> <p>Section 7.8.3 « Fin » : nouvelle section reprenant les renseignements sur le panonceau « Fin ».</p>

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7					<p>Section 7.8.4 « Direction » : déplacement de la section et modification du titre (auparavant 7.8.13 « Panonceau de direction »), et uniformisation du contenu.</p> <p>Section 7.8.7 « Sens unique » : précision sur le destinataire du message du panneau.</p> <p>Section 7.8.11 « Accès interdit » : correction du titre du panneau P-130-7.</p> <p>Section 7.8.12 « Interdiction de dépasser » : retrait des renseignements sur le panonceau « Fin ».</p> <p>Section 7.8.15 « Voies réservées aux bicyclettes » : ajout d'une précision sur l'utilisation des panneaux P-250-3 et P-250-6 et de la référence aux dessins normalisés concernés.</p> <p>Section 7.8.16 « Passage pour personnes » : ajout de la référence aux dessins normalisés concernés.</p> <p>Section 7.9.1 « Bicyclette » : nouvelle section reprenant les renseignements sur le panonceau « Bicyclette ».</p> <p>Section 7.9.2 « Distance » : nouvelle section reprenant les renseignements sur les panonceaux « Distance ».</p> <p>Section 7.9.3 « Étendue » : nouvelle section reprenant les renseignements sur les panonceaux « Étendue » et ajout du panonceau D-250-P-2.</p> <p>Section 7.9.4 « Emplacement » : nouvelle section reprenant les renseignements sur les panonceaux « Emplacement ».</p> <p>Section 7.9.8 « Signal avancé de circulation à double sens à vélo sur une rue à sens unique » : reformulation du texte de la section pour s'adresser aux cyclistes.</p> <p>Section 7.9.16 « Signal avancé de passages pour personnes » : ajout d'une précision sur l'installation des panneaux D-270-2 et D-270-6.</p> <p>Section 7.9.17 « Passage pour bicyclettes ou présence de cyclistes » : ajout d'une précision sur l'installation du panneau D-270-7 et retrait des visuels des panonceaux D-240-P-10, D-245-P-1 et D-245-P-2.</p>

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7	31 à 48	Déc. 2007 Déc. 2009 Déc. 2010 Déc. 2011 Janv. 2014	35 à 54	Déc. 2014	<p>Section 7.9.23 « Signal avancé de chaussée désignée » : retrait de l'utilisation du panneau D-245-P-2 sous le panneau D-430-1.</p> <p>Section 7.9.25 « Bornes de délimitation » : remplacement du terme « délinéateurs » par « bornes de délimitation ».</p> <p>Section 7.11.3 « Identification de la Route verte » :</p> <ul style="list-style-type: none"> réorganisation de la section; ajout de la précision sur le numéro inscrit sur le panneau I-135; ajout d'un complément à la norme précisant les cas de chevauchement de deux axes de la Route verte; ajout d'un complément à la norme sur l'acheminement en cas de discontinuité de l'axe de la Route verte. <p>Section 7.11.8 « Signalisation des équipements touristiques privés » : actualisation des références.</p> <p>Section 7.12 « Marques sur la chaussée » : réorganisation de la section.</p> <p>Section 7.12.1.1 « Ligne axiale » : retrait de la zone d'arrêt d'autobus de la liste des endroits où doit être tracée la ligne axiale.</p> <p>Section 7.12.5 « Symboles sur la chaussée » : ajout de la référence à l'annexe E et ajout de précisions sur l'usage des différents symboles.</p> <p>Section 7.12.5.1 « Séquence de symboles » : retrait d'une redondance sur l'usage des chevrons et modification des conditions d'utilisation des séquences « macle, bicyclette et chevrons » et « bicyclette et chevrons » au tableau 7.12-2.</p> <p>Actualisation de la mise en page.</p> <p>Annexe A « Marques longitudinales et transversales pour les voies cyclables » : actualisation des marques longitudinales et transversales utilisées dans la signalisation des voies cyclables.</p> <p>Annexe B « Marques aux abords d'obstacle et biseau » : ajustement des largeurs de ligne des marques aux abords d'un obstacle et d'un biseau.</p>



Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7	DN 003 à DN 012	Déc. 2006 Déc. 2007 Déc. 2011	DN 003 à DN 012	Déc. 2007 Déc. 2014	<p>Annexe C « Marques pour zone d'arrêt d'autobus » : amélioration graphique et ajustement des largeurs de ligne.</p> <p>Annexe F « Liste des panneaux de signalisation utilisés pour les voies cyclables » : actualisation de la liste des panneaux et panoneaux utilisés pour les voies cyclables et amélioration graphique.</p> <p>DN 003, DN 004 et DN 008 : ajustement du marquage et amélioration graphique.</p> <p>DN 005A : auparavant DN 005 et ajustement du titre.</p> <p>DN 005B : nouveau dessin normalisé complémentaire du DN 005A.</p> <p>DN 007 : correction d'une coquille (panneau inversé).</p> <p>DN 010 : retrait du visuel du panonceau « 20 m » (D-245-P-2) sous le panneau D-430-1.</p> <p>DN 011 : remplacement du terme « délinéateur » par « borne de délimitation » et correction du tableau.</p>
	DN 015 à DN 018	Déc. 2007	DN 015 à DN 018	Déc. 2007 Déc. 2014	<p>DN 016 : ajustement du marquage et amélioration graphique.</p> <p>DN 017 : correction du tableau.</p>
	DN 021 à DN 024	Déc. 2007	DN 021 à DN 024	Déc. 2014	<p>DN 021 à DN 024 : remplacement du terme « délinéateur » par « borne de délimitation » et ajustement du marquage.</p>
	DN 027 et DN 028	Déc. 2007 Janv. 2014	DN 027 et DN 028	Janv. 2014 Déc. 2014	<p>DN 027 : ajout du visuel du panneau I-135 dans la piste cyclable.</p>
8	i à ix	Janv. 2014	i à ix	Déc. 2014	<p>Actualisation de la table des matières.</p>
	63 à 68	Déc. 2009 Déc. 2010 Déc. 2011 Janv. 2014	63 à 68	Déc. 2009 Déc. 2010 Janv. 2014 Déc. 2014	<p>Section 8.16.1 « Types de PMV et dimensions » : correction de la largeur minimale de l'écran de contraste des PMV permanents latéraux pour $V \geq 70$ km/h dans le tableau 8.16-1.</p> <p>Section 8.16.3.2 « Espacement » : correction des caractéristiques minimales des PMV permanents latéraux pour $V \geq 70$ km/h au tableau 8.16-3.</p>

Mise à jour n° 108 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2014

21^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8	85 à 87	Déc. 2010 Janv. 2014	85 à 87	Déc. 2010 Déc. 2014	<p>Section 8.16.4.4 « Pictogrammes » : retrait de l'obligation d'inscrire le terme « Congestion » sous le pictogramme « Congestion » PMV-1.</p> <p>Section 8.17 « Panneaux équipés de DEL clignotantes » : correction du numéro de la figure et ajout de la référence dans le texte.</p> <p>Annexe C « Pictogrammes pouvant être utilisés sur les PMV » : retrait de la note mentionnant l'obligation d'inscrire le terme « Congestion » sous le pictogramme « Congestion » PMV-1.</p>
	105	Janv. 2014	105	Déc. 2014	